

Paraît chaque mois  
Abonnement annuel:  
fr.s. 105.—  
Fascicule mensuel:  
fr.s. 12.—

# Le Droit d'auteur

94<sup>e</sup> année - N° 6  
Juin 1981

Revue mensuelle de  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

---

## Sommaire

### ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Colloque mondial de l'OMPI sur la piraterie des enregistrements sonores et audiovisuels (Genève, 25 au 27 mars 1981) . . . . . 145

### CONVENTIONS ADMINISTRÉES PAR L'OMPI

- **Convention concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite**  
**Italie.** Ratification de la Convention . . . . . 152

### CORRESPONDANCE

- Lettre du Luxembourg (E. Emringer) . . . . . 153

### CHRONIQUE DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

- Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)  
Conseil d'administration (Paris, 1<sup>er</sup> au 3 avril 1981) . . . . . 155  
Commission juridique et de législation (Sydney, 27 au 29 avril 1981) . . . . . 156

### CALENDRIER DES RÉUNIONS . . . . . 157

### LOIS ET TRAITÉS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS

- *Note de l'éditeur*  
— GUINÉE. Loi portant adoption des dispositions relatives au droit d'auteur et aux droits voisins en République populaire révolutionnaire de Guinée (n° 043/APN/CP, du 9 août 1980) . . . . . Texte 1-01



## Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

### Colloque mondial de l'OMPI sur la piraterie des enregistrements sonores et audiovisuels

(Genève, 25 au 27 mars 1981)

#### Note

Le Colloque mondial de l'OMPI sur la piraterie des enregistrements sonores et audiovisuels s'est tenu au siège de l'OMPI, à Genève, du 25 au 27 mars 1981.

Ce colloque avait pour objet de faire prendre conscience à l'opinion publique et aux autorités gouvernementales compétentes de l'étendue de la piraterie commerciale — c'est-à-dire de la copie et de la vente non autorisées d'enregistrements dans un but de lucre — et des effets préjudiciables qu'elle a pour les créateurs, les artistes interprètes ou exécutants et les distributeurs dont les droits sont violés ainsi que pour les consommateurs. L'accent a été mis particulièrement sur la mise en application des mesures qui existent ou qui seraient souhaitables pour combattre la piraterie.

Les 200 participants au colloque comprenaient des délégués d'Etats, des experts de pays en développement spécialement invités, des représentants des milieux privés intéressés, ainsi que le public. Ils venaient de 60 Etats et de toutes les régions du monde, donnant ainsi au colloque un caractère véritablement mondial.

Les délibérations, qui ont duré trois jours entiers comme prévu, ont été présidées par le Directeur général de l'OMPI, Dr Arpad Bogsch.

La discussion s'est déroulée autour de trois principaux thèmes: la nature, l'étendue et les répercussions de la piraterie commerciale, la législation et les traités internationaux applicables et l'application des mesures de lutte contre la piraterie du point de vue des producteurs et du point de vue des autorités chargées d'appliquer la loi. Le programme du colloque est reproduit ci-après (Annexe I).

Le colloque a donné l'occasion aux participants d'entendre sur ces thèmes des déclarations d'une haute qualité et d'un vif intérêt et d'en débattre. L'importance du marché, les mesures juridiques à prendre et les pratiques actuelles de la piraterie commerciale ont été examinées en détail.

La liste des orateurs désignés par les organisations invitées et des spécialistes de pays en développement invités à titre personnel ainsi que la liste des autres participants figurent à la suite de cette Note (Annexe II).

A l'issue de leurs délibérations, les participants ont adopté la résolution suivante:

« Les participants au Colloque mondial de l'OMPI sur la piraterie des enregistrements sonores et audiovisuels, tenu à Genève du 25 au 27 mars 1981, marquent leur vive satisfaction à l'égard de l'initiative de l'OMPI qui, en organisant ce colloque, a permis que soient évoquées la nature, l'étendue et les répercussions de la piraterie commerciale et que soient échangés des renseignements et des opinions sur cette question.

Les participants affirment de façon unanime que:

- 1) l'énorme croissance de la piraterie commerciale des enregistrements sonores et audiovisuels et des films dans le monde entier met en danger la créativité nationale, le développement culturel et l'industrie, en compromettant sérieusement les intérêts économiques des auteurs, des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes, de vidéogrammes et de films ainsi que des organismes de radiodiffusion;
- 2) la piraterie commerciale entrave les efforts déployés pour sauvegarder et promouvoir les cultures nationales;
- 3) la piraterie commerciale porte un grave préjudice à l'économie et à l'emploi dans les pays où elle sévit;
- 4) les éventuelles lacunes des législations existantes ou l'utilisation inadaptée de celles-ci ne permettent pas d'empêcher efficacement les actes de piraterie commerciale, qui sont facilités par le progrès technique continu des moyens de reproduction et de communication.

Les participants souhaitent que, dans les pays développés comme dans les pays en développement, les mesures nécessaires soient prises d'urgence pour combattre et faire disparaître la piraterie commerciale des enregistrements sonores et audiovisuels et des films et, en particulier,

- pour mettre en vigueur, lorsqu'elle n'existe pas encore, une législation appropriée garantissant les droits de ceux qui sont victimes de cette piraterie en empêchant la fixation et la reproduction non autorisées des fruits de leurs efforts de création;
- pour assurer l'application de cette législation, civile et pénale, par la mise en place de procédures rapides et efficaces qui mettraient immédiatement un terme à la production, à la distribution, à l'importation et à l'exportation des produits pirates ainsi que par la mise en place de sanctions suffisamment sévères pour être dissuasives; et
- pour qu'un nombre croissant de pays adhèrent aux conventions appropriées relatives à la propriété intellectuelle.

Les participants suggèrent que l'OMPI continue de développer ses activités de lutte contre la piraterie

commerciale des enregistrements sonores et audiovisuels et des films en prenant notamment les mesures suivantes:

- alerter les gouvernements et l'opinion publique sur la nécessité de combattre cette piraterie;
- mettre l'accent, dans toutes ses activités de coopération technique, sur la formation et les conseils juridiques dans ce domaine;
- mettre à la disposition des Etats et des titulaires de droits des renseignements sur toutes les législations et les jurisprudences en matière de propriété intellectuelle qui peuvent servir dans la lutte contre cette piraterie;
- coordonner toute recherche et prendre toutes initiatives afin d'améliorer les législations et de rendre leur application plus effective en collaboration avec les organisations intergouvernementales et internationales non gouvernementales intéressées;
- donner la priorité à la réalisation d'une étude interdisciplinaire de toutes les conventions internationales de propriété intellectuelle applicables administrées par l'OMPI. »

## ANNEXE I

### Programme

*Mercredi 25 mars 1981*

- a) Ouverture du colloque par le Directeur général de l'OMPI
- b) « La nature, l'étendue et les effets de la piraterie des enregistrements sonores et audiovisuels ». Déclarations de représentants
  1. de la Fédération internationale des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes (IFPI)
  2. de la Fédération internationale des associations de producteurs de films (FIAPF) et de la Fédération internationale des associations de distributeurs de films (FIAD)
  3. de la Fédération internationale des musiciens (FIM) et de la Fédération internationale des acteurs (FIA)
  4. du Syndicat international des auteurs (IWG)
  5. de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)
  6. de l'Union européenne de radiodiffusion (UER)
- c) Débat ouvert à tous les participants

*Jeudi 26 mars 1981*

- a) « Le droit de la propriété industrielle et la piraterie ». Déclarations de représentants
  1. de la United States Trademark Association (USTA) (Association des marques des Etats-Unis)
  2. de l'Union des fabricants (UNIFAB-Paris)
- b) « Les traités internationaux et la piraterie ». Déclarations
  1. du Bureau international de l'OMPI
  2. du Secrétariat de l'Unesco
  3. du Bureau international du Travail (BIT)

- c) « L'application des mesures de lutte contre la piraterie du point de vue des producteurs d'enregistrements sonores et audiovisuels ». Déclarations de représentants
  1. de la Fédération internationale des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes (IFPI)
  2. de la Fédération internationale des associations de producteurs de films (FIAPF) et de la Fédération internationale des associations de distributeurs de films (FIAD)
  3. de la Motion Picture Association of America (MPAA)
- d) Débat ouvert à tous les participants

*Vendredi 27 mars 1981*

- a) « L'application des mesures de lutte contre la piraterie du point de vue des autorités chargées d'appliquer la loi ». Déclarations de représentants
  1. de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)
  2. du Conseil de coopération douanière (CCD)
  3. du Service des douanes et accises de Hong Kong
  4. de la Federación Latinoamericana de Productores de Fonogramas y Videogramas (FLAPF) et de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)
- b) Brèves déclarations des spécialistes invités et d'autres participants
- c) Débat ouvert à tous les participants
- d) Clôture du colloque par le Directeur général de l'OMPI

## ANNEX II

## Liste des participants \*

I. States  
États

## Algeria / Algérie

M. Salah ABADA, Directeur général, Office national du droit d'auteur (ONDA), Alger

## Angola

M. António FERNANDES Júnior, Technicien spécialisé, Département national des bibliothèques, Luanda

## Australia / Australie

Dr. Robin BELL, Principal Legal Officer, Intellectual Property Section, Business Affairs Division, Attorney-General's Department, Canberra

## Barbados / Barbade

Mr. Lewis Stephenson HUNTE, Senior Parliamentary Counsel, Bridgetown

## Belgium / Belgique

M. Jean-Didier RYCX d'HUISNACHT, Conseiller juridique adjoint, Ministère de l'éducation nationale et de la culture française, Bruxelles

M. Jan DE BOCK, Attaché, Mission permanente, Genève

## Brazil / Brésil

Mlle Maria Lúcia SANTOS POMPEU BRASIL, Premier secrétaire, Mission permanente, Genève

## Cameroon / Cameroun

M. Samuel NELLÉ, Directeur, Société camerounaise du droit d'auteur (SOCADRA), Yaoundé

## Canada

Mr. James KEON, Research Economist, Department of Consumer and Corporate Affairs, Ottawa

## Chile / Chili

Mr. Ricardo PLAZA, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

## Colombia / Colombie

Sr. Rodolfo MORALES BALLESTEROS, Jefe, División de Medios Audiovisuales y Publicidad, Ministerio de Comunicaciones, Bogotá

## Congo

M. Dominique GANGA-BIDIE, Directeur, Patrimoine historique, Propriété littéraire et artistique, Ministère de la culture et des arts, Chargé de la recherche scientifique, Brazzaville

## Czechoslovakia / Tchécoslovaquie

Mr. Miroslav JELINEK, Legal Department, Ministry of Culture, Prague

## Denmark / Danemark

Mr. Jørgen BLOMQUIST, Head of Section, Ministry of Cultural Affairs, Copenhagen

Mr. Bent V. LINSTON, Head of Section, Ministry of Cultural Affairs, Copenhagen

## Finland / Finlande

Mr. Jukka LIEDES, Special Adviser for Copyright Affairs, Ministry of Education, Helsinki

Mr. Ragnar MEINANDER, President, State Committee on Copyright Law Revision, Helsinki

Mrs. Pirkko-Liisa ARO, Professor, University of Helsinki, Helsinki

Mr. Roger Gustaf LINDBERG, Chairman, Finnish National Group for IFPI, Helsinki

Mr. Pekka KALLIO, Managing Director, Finnish Bureau of Authors' Rights (TEOSTO), Helsinki

## France

M. André KEREVER, Conseiller d'Etat, Paris

M. Jean DAVID, Chargé de mission auprès du Directeur du Livre, Chargé du Bureau du droit d'auteur, Ministère de la culture et de la communication, Paris

M. Jean-Claude BENOIST, Chef, Service juridique et fiscal, Centre national de la cinématographie, Paris

M. Pierre CHESNAIS, Délégué général, Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle, Paris

M. Gilbert GRÉGOIRE, Secrétaire général, Fédération internationale des associations de distributeurs de films (FIAD), Paris

M. Jacques MOINET, Chef, Division du droit d'auteur de reproduction, SACEM-SDRM, Paris

M. Guy PIOLÉ, Attaché, Mission permanente, Genève

## German Democratic Republic / République démocratique allemande

Mrs. Karin GÖTZ, Vice-Director, Copyright Information Centre, Berlin

## Germany (Federal Republic of) / Allemagne (République fédérale d')

Mrs. Margret MÖLLER, Ministerialrätin, Federal Ministry of Justice, Bonn

## Guinea / Guinée

M. Fodé Moussa CAMARA, Directeur général, Bureau guinéen du droit d'auteur (BGDA), Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Conakry

## Hungary / Hongrie

Mr. Péter Gyertyánfy, Deputy Chief, Legal Department, Hungarian Bureau for Copyright Protection (ARTISJUS), Budapest

## India / Inde

Mr. Devendra Nath MISRA, Joint Educational Adviser, Ministry of Education, New Delhi

Mr. Sri Krishna BAHADUR, Joint Secretary, Ministry of Law, New Delhi

Mr. Vinay KOHLI, Director, Department of Industrial Development, New Delhi

## Indonesia / Indonésie

Mrs. Wuryati MARTOSEWOJO, Director of Patent and Copyright Directorate, Department of Justice, Jakarta

Mr. R.J. MANURUNG, Ministry of Industry, Jakarta

Mr. Abdul Halim NAIM, Public Prosecutor, Attorney General's Office, Jakarta

Mr. Saleh BAHARIS, Attorney General's Office, Jakarta

Mr. Hertomo REKSODIPUTRO, Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

\* Cette liste bilingue a été établie selon l'ordre alphabétique anglais.

**Israel / Israël**

Mr. Mayer GABAY, Director-General, Ministry of Justice, Jerusalem

**Italy / Italie**

M. Geraldo AVERSA, Directeur, Division des relations internationales, Bureau de la propriété littéraire, artistique et scientifique, Présidence du Conseil des Ministres, Rome

M. Giovambattista FONZI, Chef du Bureau de la propriété littéraire, artistique et scientifique, Présidence du Conseil des Ministres, Rome

M. Raffaele BRUNETTI, Expert, Ministère des affaires étrangères, Rome

Prof. Mario FABIANI, Expert, Société italienne des auteurs et éditeurs (SIAE), Rome

**Japan / Japon**

Mr. Hideki HAYASHIDA, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

**Kuwait / Koweït**

Mrs. Sheikha AL NASF, Supervisor, Technical Works, Ministry of Information, Kuwait

Miss Suhaila ABDUALA ALI, Legal Adviser, Ministry of Information, Kuwait

**Luxembourg**

Dr Eugène EMRINGER, Premier Conseiller de Gouvernement honoraire, Luxembourg

**Malawi**

Mr. Mkeka J.B.A. MSOWOYA, Chief Executive Officer, Malawi National Commission for Unesco, Lilongwe

**Malaysia / Malaisie**

Mr. Bakaruddin Bin OTHMAN, Assistant Director, Domestic Trade Division, Ministry of Trade and Industry, Kuala Lumpur

**Mali**

M. Mamadou COULIBALY, Directeur, Bureau malien du droit d'auteur (BMDA), Bamako

**Morocco / Maroc**

M. Mahomed SEGHROUCHNI, Attaché, Cabinet du Ministre de l'information, Rabat

**Netherlands / Pays-Bas**

Prof. Franca KLAVER, Institute of Mass Communication, University of Amsterdam, Amsterdam

Mr. Herman HOFENK, Ministry of Cultural Affairs, Recreation and Social Work, Rijswijk

M. W. NEERVOORT, Membre du Conseil des brevets, Rijswijk

**Niger**

M. Yahaya BADJE, Chef, Service des droits d'auteur, Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture, Niamey

**Norway / Norvège**

Mrs. Nina FRISAK, Counsellor, Ministry of Justice, Oslo

**Pakistan**

Mr. Anwar H.K. YOUSUFZAI, Assistant Chief, Economic Affairs Division, Government of Pakistan, Islamabad

Mr. Salman BASHIR, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

**Peru / Pérou**

M. Augusto THORNBERRY, Troisième secrétaire, Mission permanente, Genève

**Philippines**

M. Calixto V. ESPEJO, Attaché, Mission permanente, Genève

**Portugal**

M. Antonio Maria PEREIRA, Conseiller juridique, Secrétaire d'Etat à la culture, Lisbonne

**Qatar**

Mr. Ali Abdulla KHALIFA, Head of Studies and Research Division, Department of Culture and Arts, Ministry of Information, Doha

**Republic of Korea / République de Corée**

M. Seong-Chang CHO, Attaché (Presse et affaires culturelles), Délégation permanente, Genève

**Spain / Espagne**

Sr. Esteban DE LA PUENTE, Subdirector General de Ediciones Sonoras, Dirección General de Promoción del Libro y Cinematografía, Madrid

**Sri Lanka**

M. Douglas M. JAYASEKERA, Chargé d'affaires a.i., Mission permanente, Genève

**Sweden / Suède**

Mr. A. Henry OLSSON, Legal Adviser, Ministry of Justice, Stockholm

Mr. Jan LINDEGÅRD, County Public Prosecutor, Kalmar

Mr. Lars BECKMAN, Chief Secretary, Standing Committee on Laws, Swedish Parliament, Stockholm

**Switzerland / Suisse**

M. Jean-Louis MARRO, Vice-directeur, Office fédéral de la propriété intellectuelle, Berne

Dr Roland GROSSENBACHER, Chef, Section du droit d'auteur, Office fédéral de la propriété intellectuelle, Berne

M. Fritz SCHMUCKI, Chef, Section des régimes douaniers, Administration fédérale des douanes, Berne

**Tunisia / Tunisie**

M. Abdelhamid LARGUECHE, Bureau juridique, Ministère des affaires culturelles, Tunis

M. Abdelmagid BEN JEDDOU, Président, Société des auteurs et compositeurs de Tunisie (SODACT), Tunis

**Turkey / Turquie**

Mr. Erdal TÜMER, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

**United Kingdom / Royaume-Uni**

Mr. Victor TARNOFSKY, Assistant Comptroller, Industrial Property and Copyright Department, Department of Trade, London

**United States of America / États-Unis d'Amérique**

Mr. David L. LADD, Register of Copyrights, Copyright Office, Library of Congress, Washington D.C.

Mr. Peter KELLER, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

**Upper Volta / Haute-Volta**

M. Abdoulaye GANABA, Chef, Service administration, Direction des arts et des lettres, Ministère de l'éducation nationale et de la culture, Ouagadougou

**Venezuela**

Sr. Ricardo ANTEQUERA PARILLI, Asesor Jurídico, Sociedad de Autores y Compositores de Venezuela (SACVEN), Caracas

**Zaire / Zaïre**

M. Zinga BOTAO, Directeur général, Société nationale des éditeurs, compositeurs et auteurs (SONECA), Kinshasa

Mme Ekanga ESAKI KABEYA, Premier secrétaire, Mission permanente, Genève

**Zimbabwe**

Mr. Rangarirai Cuthbert MAKANDA, Deputy Secretary, Ministry of Justice, Salisbury

**If. Specialists Invited in Their Personal Capacity**  
**Spécialistes invités à titre personnel**

M. Salah ABADA, Directeur général, Office national du droit d'auteur (ONDA), Alger, Algérie

Mr. Oyinwale ADENIJI, Registrar, Trademarks, Patents and Designs, Federal Ministry of Commerce, Lagos, Nigeria

Mr. Claudio de Souza AMARAL, Counsellor, National Copyright Council, Rio de Janeiro, Brazil

Mr. Akin BESIROGLU, Legal Adviser, Turkish Radio-Television Organization, Ankara, Turkey

M. Zinga BOTAO, Directeur général, Société nationale des éditeurs, compositeurs et auteurs (SONECA), Kinshasa, Zaïre

Mr. David J. COWARD, Registrar-General, Registrar-General's Department, Nairobi, Kenya

Mr. H.T. DJOHARDIN, Secretary, National Film Council, Jakarta, Indonesia

Mr. Mohamed GOUMA, Sub-President, Sono-Cairo Record Company, Cairo, Egypt

Mr. Warren KHOO, Senior State Counsel, Attorney General's Chambers, Singapore

Sr. Adolfo A. MENDEZ TRONGE, Director Nacional del Derecho de Autor, Buenos Aires, Argentina

Mr. Indu Chuda MENON, Director of Programme Services, Asia-Pacific Broadcasting Union (ABU), Kuala Lumpur, Malaysia

M. NDéné NDIAYE, Directeur général, Bureau sénégalais du droit d'auteur (BSDA), Dakar, Sénégal

Mr. Ajay PRASAD, Deputy Secretary, Ministry of Information and Broadcasting, New Delhi, India

Mr. Abdur RAZZAQ, Registrar of Copyrights, Central Copyright Office, Karachi, Pakistan

Sr. Emiro H. SANDOVAL-HUERTAS, Juez 38 de Instrucción Criminal del Distrito Judicial de Bogotá, Colombia

M. Mohamed SEGHROUCHNI, Attaché, Cabinet du Ministre de l'information, Rabat, Maroc

Mr. Charlie Chandra STEVENSON, Senior Assistant Commissioner of Police, Criminal Investigation Department, Commercial Crime Division, Royal Malaysia Police, Kuala Lumpur, Malaysia

Sr. Juan Manuel TERÁN CONTRERAS, Director General del Derecho de Autor, Secretaría de Educación, México, México

Col. Vicente G. VINARAO, Assistant Superintendent for Operations, Chief, Intelligence Division, Integrated National Police, Manila, Philippines

Mr. WANG JINGXUN, Chief, Production Department, China Record Company, Beijing, China

**III. Speakers on Behalf of WIPO, UNESCO and ILO**  
**Orateurs de l'OMPI, de l'UNESCO et du BIT**

**WIPO / OMPI**

M. Claude MASOUYÉ, Directeur, Département de l'information et du droit d'auteur

**UNESCO**

M. Abderrahmane AMRI, Division du droit d'auteur

**ILO / BIT**

Miss Christine CORNWELL, Salaried Employees and Professional Workers Branch

**IV. Speakers Designated by Invited Organizations**  
**Orateurs désignés par les organisations invitées**

*International Federation of Producers of Phonograms and Videograms (IFPI) / Fédération internationale des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes*

Mr. John HALL, Q.C., Director General, London

Mr. David GIBBINS, Director, Anti-Piracy Operations, London

*International Federation of Film Producers Associations / Fédération internationale des associations de producteurs de films (FIAPF)*

M. Alphonse BRISSON, Secrétaire général, Paris

Mr. Brian NORRIS, Counsellor, London

*International Federation of Associations of Film Distributors / Fédération internationale des associations de distributeurs de films (FIAD)*

M. Gilbert GRÉGOIRE, Secrétaire général, Paris

*International Federation of Musicians / Fédération internationale des musiciens (FIM) — International Federation of Actors / Fédération internationale des acteurs (FIA)*

Mr. John MORTON, President, FIM, London

*International Writers Guild (IWG) / Syndicat international des auteurs*

M. Roger FERNAY, Président, Commission internationale du droit d'auteur, Paris

*International Confederation of Societies of Authors and Composers / Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)*

M. Luigi CONTE, Président, Bureau exécutif de la CISAC, Rome

M. Domingo FEDERICO, Président, Conseil panaméricain de la CISAC, Buenos Aires

*European Broadcasting Union (EBU) / Union européenne de radiodiffusion (UER)*

M. Alessandro GRASSI, Vice-président, Commission juridique, RAI, Rome

Mr. Bernard Antony JENNINGS, Legal Adviser, BBC, London

*United States Trademark Association (USTA)*

Mr. David GOLDBERG, Lawyer, New York

*Union des fabricants (UNIFAB)*

M. André BASSARD, Attaché à la Direction, Paris

*Motion Picture Association of America Incorporated (MPAA)*

Mr. James BOURAS, Vice-President and Deputy General Attorney, New York

*International Criminal Police Organization (INTERPOL) / Organisation internationale de police criminelle*

Mr. Anders E.O. WALDMAN, Head of Subdivision, Paris

*Customs Co-operation Council (CCC) / Conseil de coopération douanière (CCD)*

Mr. Theodore LYIMO, Technical Officer, Brussels

*Customs and Excise Service of Hong Kong / Service des douanes et accises de Hong Kong*

Mr. Man-Hung LO, Deputy Head, Customs Investigation Bureau, Hong Kong

*Federación Latinoamericana de Productores de Fonogramas y Videogramas (FLAPF)*

Sr. Miguel Angel EMERY, Secretario Ejecutivo, Buenos Aires

#### V. Intergovernmental Organizations Organisations intergouvernementales

*International Labour Office (ILO) / Bureau international du Travail (BIT)*

Miss Christine CORNWELL, Salaried Employees and Professional Workers Branch, Geneva

*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) / Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture*

M. Abderrahmane AMRI, Division du droit d'auteur, Paris

*General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) / Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce*

Mr. Raymond KROMMENACKER, Economic Affairs Officer, Non-Tariff Measures Division, Geneva

*African Intellectual Property Organization / Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)*

M. Denis EKANI, Directeur général, Yaoundé

*Arab Educational, Cultural and Scientific Organization (ALECSO) / Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science*

M. Ahmed DERRADJI, Représentant de l'ALECSO auprès de l'Unesco, Paris

*Arab States Broadcasting Union (ASBU) / Union des radio-diffusions des États arabes*

M. Abdallah CHAKROUN, Secrétaire général, Rabat

#### VI. International Non-Governmental Organizations Organisations internationales non gouvernementales

*European Broadcasting Union (EBU) / Union européenne de radiodiffusion (UER)*

M. Régis de KALBERMATTEN, Secrétaire général

M. Alessandro GRASSI, Vice-président, Commission juridique, RAI

Mr. Bernard Antony JENNINGS, Legal Adviser, BBC

Mr. Ulf PEYRON, Legal Adviser, Swedish Television AB

M. Marcel CAZÉ, Directeur des affaires juridiques

M. Werner RUMPHORST, Assistant juridique

*International Association of Conference Interpreters / Association internationale des interprètes de conférence (AIIC)*

Mme Anne CHAVES-RIVIER, Secrétariat régional, Suisse

*International Bureau of Societies Administering the Rights of Mechanical Recording and Reproduction / Bureau international des sociétés gérant les droits d'enregistrement et de reproduction mécanique (BIEM)*

M. Jean-Loup TOURNIER, Président, Comité de Direction  
M. Jean ELISSABIDE, Secrétaire général

*International Confederation of Professional and Intellectual Workers / Confédération internationale des travailleurs intellectuels (CITI)*

Me Albert-Louis DUPONT-WILLEMEN, Avocat, Genève

*International Confederation of Societies of Authors and Composers / Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)*

M. Jean-Alexis ZIEGLER, Secrétaire général

M. Domingo FEDERICO, Président, Conseil panaméricain de la CISAC, SADAIC, Argentine

Prof. H.L. CHRISTIANSEN, General Manager, KODA, Denmark

Mr. Kurt B. REILER, General Manager, NCB, Denmark

Mrs. Anne LANGBERG, Legal Adviser, NCB, Denmark

Prof. Antonio DELGADO PORRAS, Asesor Jurídico, SGAE, Espagne

M. Emilio MARTINEZ JIMENEZ, SGAE, Espagne

M. Antonio RECODER, Conseiller, SGAE, Espagne

M. Jacques MOINET, Chef de Division, SACEM/SDRM, France

M. Wladimir DUCHEMIN, Secrétaire général, SPADEM, France

Mr. Peter XANTHOPOULOS, Legal Adviser, AEPI, Greece

M. Umberto ALOISI, Directeur, SIAE, Italie

Mr. Gorm BAEKKELUND, Director General, TONO, Norway

Mr. Michael FREEGARD, General Manager, PRS, United Kingdom

Mr. Graham John CHURCHILL, Commercial Operations Controller, MCPS/PRS, United Kingdom

Mr. Michael HILL, Commercial Operations Manager, MCPS/PRS, United Kingdom

Mr. Robert William MONTGOMERY, Managing Director, MCPS/PRS, United Kingdom

Mr. Peter Robert SIMPSON, International Relations Executive, MCPS/PRS, United Kingdom

Mr. Adrian FATZER, Chief Inspector, SUISA, Switzerland

M. Heinz LIECHTI, Vice-président, SUISA, Suisse

M. Patrick Frédéric LIECHTI, Secrétaire de direction et chef du service juridique, SUISA, Suisse

*International Copyright Society / Société internationale pour le droit d'auteur (INTERGU)*

Mr. Gaston HALLA, General Secretary

*International Federation of Actors / Fédération internationale des acteurs (FIA)*

Mr. Gerald CROASDELL, General Secretary

Mr. Bjørn HØBERG-PETERSEN, Lawyer, Member of the Executive Committee

*International Federation of Associations of Film Distributors / Fédération internationale des associations de distributeurs de films (FIAD)*

M. Gilbert GRÉGOIRE, Secrétaire général

Me Marc WEHRLIN, Avocat, Association suisse des distributeurs de films



*International Federation of Film Producers Associations /  
Fédération internationale des associations de producteurs de  
films (FIAPF)*

M. Alphonse BRISSON, Secrétaire général  
Mr. Brian NORRIS, Counsellor

*International Federation of Musicians / Fédération interna-  
tionale des musiciens (FIM)*

Mr. John MORTON, President  
Mr. Rudolf LEUZINGER, General Secretary  
Mrs. Yvonne BURCKHARDT, Assistant

*International Federation of Producers of Phonograms and  
Videograms (IFPI) / Fédération internationale des produc-  
teurs de phonogrammes et de vidéogrammes*

Mr. John HALL, Q.C., Director General  
Miss Gillian DAVIES, Assistant Director General  
Mr. David GIBBINS, Director, Anti-Piracy Operations  
Mr. David ATTARD, Legal Adviser, Mediterranean  
Regional Office  
Mr. Edward THOMPSON, Consultant  
Mr. Patrick MASOUYÉ, Legal Adviser  
Mr. Stanley GORTIKOV, President, Recording Industry  
Association of America  
Mr. Jules E. YARNELL, Special Counsel, Anti-Piracy  
Operations, Recording Industry Association of America  
Mr. Lars GOSTAFSSON, Legal Adviser, Swedish Group  
Mr. Wolfgang NICK, Legal Adviser, FRG Group  
Mr. Peter VOSSELER, Investigator, Anti-Piracy Operations,  
Switzerland  
Mr. John A. LANGLEY, Director, Anti-Piracy Operations,  
Canadian Recording Industry Association

*International Literary and Artistic Association / Association  
littéraire et artistique internationale (ALAI)*

Prof. Georges KOUMANTOS, Président  
Prof. Dr Hermann COHEN JEHORAM, Vice-président  
Mr. Michael FREEGARD, Vice-President  
Prof. Seve LJUNGMAN, Vice-President  
Prof. André FRANÇON, Secrétaire perpétuel  
M. Wladimir DUCHEMIN, Membre du Comité exécutif  
Me Joseph PERLBERGER, Avocat

*International Publishers Association (IPA) / Union interna-  
tionale des éditeurs (UIE)*

Mr. Jean Alexis KOUTCHOUMOW, Secretary General

*International Writers Guild (IWG) / Syndicat international  
des auteurs*

M. Roger FERNAY, Président, Commission internationale  
du droit d'auteur

**VII. Other Non-Governmental Organizations  
Autres organisations non gouvernementales**

*International Music Council (IMC) / Conseil international de  
la musique (CIM)*

Mr. John V. WILMERDING, Management Intern., Paris

*Musical Performing and Mechanical Reproduction Rights  
Society / Société pour les droits d'interprétation musicale et  
de reproduction mécanique (GEMA)*

Mr. Werner WOELKE, Lawyer

**VIII. Other Participants  
Autres participants**

M. Abdelkader ALLOLO, Directeur administratif et finan-  
cier, Office de Radiodiffusion-Télévision du Niger,  
Niamey, Niger

Mr. Theodore AMBROSINI, Attorney, CBS Inc., Neuilly-  
sur-Seine, France

Mme Arlette BARDON, Avocat à la Cour, Paris, France

M. Richard BECK, Chef d'orchestre, Genève

Mr. Percy A. BROWNE, Executive Film Security, Motion  
Picture Association of America, London, United Kingdom

Mme Monique CAZÉ, Journaliste, Editions Tests/AVCD,  
Paris, France

M. Zisis CONSTANTINOU, Conseiller juridique, Société  
anonyme hellénique pour la protection de la propriété  
intellectuelle (AEPI), Athènes, Grèce

Me Alain DOUMENJOU, Avocat, Saint-Germain-en-Laye,  
France

Mr. Jean-Jacques FERRIER, General Attorney, CBS Inc.,  
Neuilly-sur-Seine, France

Mme Monique GÉRARD, Secrétaire général, CBS Disques,  
Syndicat national de l'édition phonographique et audio-  
visuelle, Paris, France

M. Jean-Didier GRATON, Journaliste spécialisé, European  
Media Business SARL, Paris, France

M. Jacques GUYET, Vice-président, Ligue internationale  
contre la concurrence déloyale (LICCD), Genève

Mr. Mike HENNESSEY, European Editorial Director,  
BILLBOARD, London, United Kingdom

M. Olivier JEANNERET, Etudiant en droit à l'Université  
de Neuchâtel, Corcelles, Suisse

Mr. Francis G. KNIGHT, Director, East Asia Security Of-  
fice, Motion Picture Association of America, Hong Kong

Mrs. Päivi LIEDES, General Secretary, The Finnish Writers'  
Association, Helsinki, Finland

Mr. M. MÜLLERN, Lawyer, Film Distributors and Pro-  
ducers Guild, Stockholm, Sweden

M. René NAVRAULT, Chargé d'enquêtes, Syndicat national  
de l'édition phonographique et audiovisuelle, Paris,  
France

Mr. W.P. O'HARA, Security Co-ordinator, THORN-EMI  
Limited, Middlesex, United Kingdom

Mr. Paul PÉQUIGNOT, Continental Film Security Office,  
Motion Picture Export Association of America, Paris,  
France

Mr. S. SOTHI, Lawyer, Kuala Lumpur, Malaysia

M. François WELLEBOUCK, Coordinateur des actions  
anti-piraterie, Syndicat national de l'édition phonogra-  
phique et audiovisuelle, Paris, France

**IX. International Bureau of WIPO  
Bureau international de l'OMPI**

Dr. Arpad BOGSCH, Director General

Mr. Claude MASOUYÉ, Director, Public Information and  
Copyright Department

Mr. Shahid ALIKHAN, Director, Developing Countries Divi-  
sion (Copyright)

Mr. Roger HARBEN, Director, Public Information Division

## Conventions administrées par l'OMPI

### Convention concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite

#### ITALIE

#### Ratification de la Convention

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a notifié au Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, le 6 mai 1981, que le Gouvernement de la République italienne avait déposé, en date du 7 avril 1981, son instrument de ratification de la Convention concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite, conclue à Bruxelles le 21 mai 1974.

L'instrument de ratification est accompagné de la déclaration suivante:

Le Gouvernement italien déclare, conformément aux dispositions de l'article 2.2) de la Convention, que la protection accordée en application de l'article 2.1) sera limitée sur son territoire à une période de 25 ans suivant la fin de l'année au cours de laquelle la transmission par satellite a eu lieu. (*Traduction*)

La Convention entrera en vigueur, pour l'Italie, trois mois après la date du dépôt de l'instrument de ratification, c'est-à-dire le 7 juillet 1981.

## Correspondance

### Lettre du Luxembourg

**La protection des droits voisins du droit d'auteur  
et la protection des fabricants de disques**

E. EMRINGER \*



## Chronique des activités internationales

### Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)

#### Conseil d'administration

(Paris, 1<sup>er</sup> au 3 avril 1981)

Lors de la session qu'il a tenue à Paris début avril, le Conseil d'administration de la CISAC a mis au point des résolutions exprimant le point de vue de l'Assemblée générale réunie à Dakar en novembre 1980 \* sur deux questions débattues par celle-ci et dont la rédaction lui avait été confiée. Le texte de ces résolutions est reproduit ci-après:

#### Résolutions

##### *Promotion de la profession d'auteur dans les pays en développement, notamment en Afrique*

La Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC), réunie en Assemblée générale à Dakar du 3 au 7 novembre 1980,

Vu le rapport qui lui a été présenté sur la profession d'auteur dans les pays africains;

Observe avec satisfaction que les Gouvernements de ces pays accordent une attention de plus en plus grande au rôle social de leurs créateurs nationaux dont les œuvres, grâce aux moyens modernes de communication, touchent un public de plus en plus vaste;

Rappelle que le droit d'auteur, de par sa nature intrinsèque, contribue à la diffusion des œuvres tout en respectant les intérêts du public et ceux de l'auteur qui trouve en lui une garantie de son indépendance et la source de ses moyens d'existence;

Constata cependant que les auteurs africains, trop souvent encore, ne sont pas à même de tirer de leur travail de création des moyens suffisants pour vivre et ne se sentent donc pas encouragés à produire en raison notamment de l'absence ou de l'insuffisance d'infrastructures adéquates en matière de protection et de soutien des auteurs et d'une certaine inadéquation du système de coopération actuellement appliqué en matière de droit d'auteur;

\* Voir *Le Droit d'auteur*, 1980, p. 303.

Note que dans les pays africains la presque totalité des organismes d'auteurs actuellement existants, ainsi que ceux en voie de création, groupent en leur sein toutes les catégories professionnelles d'auteurs et se trouvent ainsi dotés d'une plénitude de compétences pour la mise en œuvre des prérogatives d'ordre économique, moral et culturel que la loi confère à leurs membres;

Souhaite que lesdits organismes puissent assister efficacement ceux-ci au moment de leur effort de création et pour la diffusion de leurs œuvres et qu'ils puissent également leur garantir une aide en cas de difficultés conjoncturelles ainsi qu'au moment de leur vieillesse;

Estime que pour assumer avec efficacité ces différentes missions les organismes d'auteurs africains doivent pouvoir compter avec l'appui bienveillant de leurs Gouvernements respectifs qui devraient considérer lesdits organismes comme des conseillers privilégiés en matière de droit d'auteur;

Considère par ailleurs que les Pouvoirs Publics eux-mêmes, lorsqu'ils sont usagers d'œuvres protégées, devraient s'attacher à soutenir l'action des organismes d'auteurs en facilitant l'exercice à leur endroit des droits des créateurs qui bien souvent, sur le plan national, n'ont d'autres débouchés pour leurs œuvres que l'usage de celles-ci par des médias relevant directement ou indirectement de l'Etat;

Exprime enfin sa résolution de renforcer en son sein la coopération et la solidarité entre ses organismes membres et notamment entre organismes appartenant à des pays développés et organismes appartenant aux pays africains afin que, par ce moyen également, une impulsion soit donnée à l'épanouissement et au renforcement de la profession d'auteur en Afrique.

### Reproduction reprographique d'œuvres protégées

La Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC), réunie en Assemblée générale à Dakar du 3 au 7 novembre 1980,

Consciente du volume croissant des reproductions effectuées par les divers procédés de reprographie,

Constate que, si dans une certaine mesure des œuvres non protégées par le droit d'auteur sont ainsi reproduites, il y a par contre dans les écoles, universités, bibliothèques, entreprises industrielles et commerciales, reproduction dans une proportion considérable d'œuvres protégées ou de parties de telles œuvres,

Reconnaît la nécessité, pour le développement scientifique et culturel, d'assurer un large accès aux œuvres de l'esprit mais souligne qu'il est également nécessaire d'assurer une sauvegarde efficace des droits de la propriété intellectuelle,

Souhaite donc que, le plus rapidement possible, interviennent par voie législative une réglementation de la reprographie qui mette un terme aux graves atteintes portées à l'exploitation normale des œuvres et aux intérêts légitimes des auteurs,

Invite en conséquence les Etats à bien vouloir promulguer d'urgence, sur la base des articles 9.1) de la Convention de Berne et IV<sup>bis</sup> de la Convention universelle, une législation compensatrice du préjudice subi qui garantisse aux auteurs et à leurs ayants droit une rémunération équitable perçue, selon le cas soit auprès des fabricants et importateurs d'appareils à reprographier et de supports utilisés par ces appareils, soit auprès de ceux qui procèdent ou font procéder aux reproductions reprographiques.

## Commission juridique et de législation

(Sydney, 27 au 29 avril 1981)

La Commission juridique et de législation de la CISAC s'est réunie à Sydney du 27 au 29 avril 1981, sur l'invitation de l'*Australasian Performing Rights Association* (APRA). Les membres représentés à la réunion venaient des pays suivants: Allemagne (République fédérale d'), Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Tchécoslovaquie, Uruguay. L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) était représentée par M. G. Boytha, Chef de la Division juridique du droit d'auteur. Plusieurs organisations internationales non gouvernementales étaient également représentées. Des fonctionnaires de l'APRA ont aussi pris part aux travaux de la Commission.

Le Directeur de l'*American Society of Composers and Publishers* (ASCAP), M. B. Korman, a été élu à l'unanimité président pour la période 1981-1982.

L'ordre du jour comportait tout d'abord un tour d'horizon de l'évolution législative, jurisprudentielle et doctrinale du droit d'auteur dans différents pays. Des renseignements ont été communiqués sur un certain nombre de sujets et notamment sur les nouvelles

modalités techniques d'utilisation des œuvres des auteurs, telles que la distribution par câble, la reproduction reprographique ou l'enregistrement à domicile. La Commission a ensuite entendu des communications présentées par leurs rapporteurs respectifs sur les sujets suivants:

- Télévision par câble (Professeur E. Ulmer)
- Reproductions pour l'usage privé (M. W. Dillenz)
- Protection des droits des auteurs salariés (Professeur M. Fabiani)
- Utilisation d'ordinateurs pour l'accès aux œuvres ou la création d'œuvres (M. D. de Freitas)
- Aspects juridiques de la piraterie (M. H. Della Costa)
- Durée de la protection du droit d'auteur entre pays ayant des durées différentes (M. D. de Freitas).

Chacune de ces communications a été suivie d'un débat animé au cours duquel la Commission a aussi été informée des récents développements des activités pertinentes menées par l'OMPI (conjointement avec l'Unesco) dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins.

## Calendrier

### Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

**1981**

- 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet (Bogotá) — Comité d'experts sur les modalités d'application des dispositions types de législation nationale sur les aspects propriété intellectuelle de la protection des expressions du folklore dans les Etats de l'Amérique latine et des Caraïbes (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 29 juin au 3 juillet (Genève) — Union de coopération en matière de brevets (PCT) — Assemblée (session extraordinaire)
- 14 au 16 juillet (Genève) — Table ronde de professeurs d'université sur l'enseignement et la recherche en droit de la propriété intellectuelle
- 7 au 10 septembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) — Groupe de travail sur l'information en matière de brevets pour les pays en développement
- 10 au 18 septembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) — Groupe de travail sur la planification
- 24 et 25 septembre (Nairobi) — Traité concernant la protection du symbole olympique — Conférence diplomatique
- 28 septembre au 24 octobre (Nairobi) — Revision de la Convention de Paris — Conférence diplomatique
- 19 au 23 octobre (Kingston) — Séminaire régional sur le droit d'auteur pour les Etats anglophones des Caraïbes (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 9 au 13 novembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) et Comité de coopération technique du PCT
- 11 au 13 novembre (Genève) — Convention de Rome — Comité intergouvernemental (convoqué conjointement avec le BIT et l'Unesco)
- 16 au 24 novembre (Genève) — Organes directeurs (Assemblée générale, Conférence et Comité de coordination de l'OMPI, Assemblées des Unions de Paris, Madrid, La Haye, Nice, Lisbonne, Locarno, IPC, PCT, Budapest, TRT et Berne; Conférences de représentants des Unions de Paris, La Haye, Nice et Berne; Comités exécutifs des Unions de Paris et Berne; Comité des Directeurs de l'Union de Madrid; Conseil de l'Union de Lisbonne)
- 26 au 28 novembre (New Delhi) — Séminaire régional sur le droit d'auteur pour les Etats de l'Asie et du Pacifique (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 30 novembre au 7 décembre (New Delhi) — Union de Berne — Comité exécutif — Session extraordinaire (tenant, pour l'examen de certaines questions, des réunions communes avec le Comité intergouvernemental de la Convention universelle sur le droit d'auteur)
- 7 au 11 décembre (Genève) — Classification internationale des brevets (IPC) — Comité d'experts

### Réunions de l'UPOV

**1981**

- 23 au 25 juin (Edimbourg) — Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
- 8 au 10 septembre (Wädenswil) — Groupe de travail technique sur les plantes potagères
- 22 au 25 septembre (Wageningen) — Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
- 6 au 8 octobre (Antibes) — Groupe de travail technique sur les plantes ornementales
- 12 au 14 octobre (Genève) — Comité administratif et juridique
- 14 au 16 octobre (Genève) — Comité technique
- 9 novembre (Genève) — Comité consultatif
- 10 novembre (Genève) — Symposium de 1981
- 10 au 12 novembre (Genève) — Conseil

## **Autres réunions en matière de droit d'auteur et/ou de droits voisins**

### **Organisations non gouvernementales**

#### **1981**

##### **Internationale Gesellschaft für Urheberrecht (INTERGU)**

Congrès — 21 au 25 septembre (Toronto)

##### **Fédération internationale des acteurs (FIA)**

Comité exécutif — 23 au 25 septembre (Copenhague)

#### **1982**

##### **Association littéraire et artistique internationale (ALAI)**

Journées d'étude — 26 au 30 avril (Amsterdam)